

Mousses et fougères de nos sous bois

INVITATION

Reconnaissance, statut, notions de phytosociologie

Le Centre National de la Propriété Forestière, Gilles Bailly et Christophe Hennequin, botanistes, antérieurement salariés du Conservatoire Botanique National de Franche-Comté – Observatoire Régional de Invertébrés, vous convient le :

Voir plan et bulletin d'inscription au verso

Mardi 24 mars 2026 à 9 h

**en forêt, entre Courtefontaine et Fourg
pour une journée en forêt de Chaux**

Programme

Matin : en milieu calcaire.

- Présentation générale, quelques définitions.
- Observations de mousses et fougères d'une forêt karstique (doline, plateau calcaire, mousses et fougères se développant sur les arbres).

Repas rapide au restaurant routier la Marine à Monteplain

Après midi : sur limons acides et sols engorgés.

- Visite d'habitats patrimoniaux du massif de Chaux, mousses et fougères associées
- Forêt et vallon marécageux d'Étrepigny (et si le temps le permet, forêt ripicole de la vallée de la Clauge).



Photo © Jérôme Rosa CNPF IDFC



**Pensez à vous munir
d'une loupe et de bottes**

Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPF propose un programme de formations gratuites, avec près de quarante rendez-vous annuels.

[Consultez le programme complet sur notre site.](#)

www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr



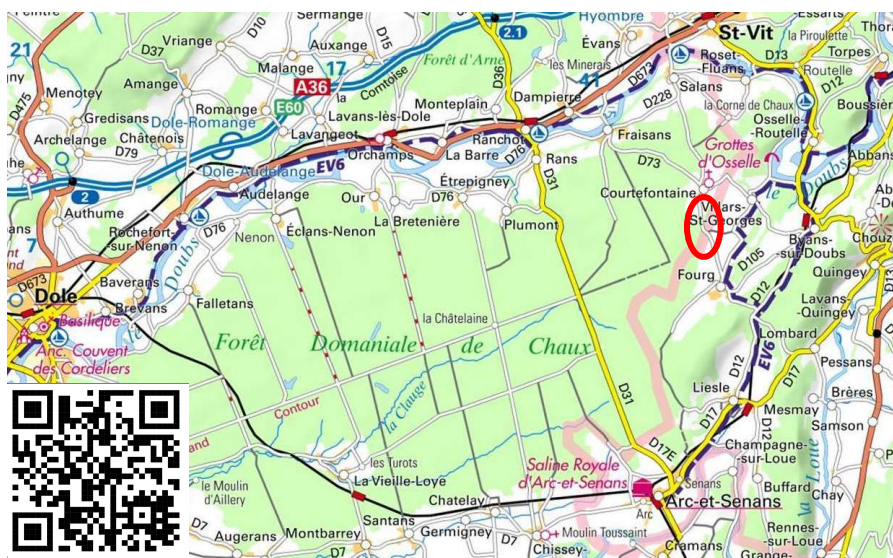
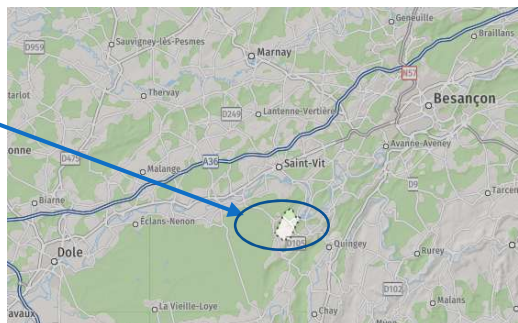
Comment venir ?

Rendez-vous à 9 h

En forêt communale de Villars-Saint-Georges, à l'Est de la forêt de Chaux, à 30 km de Dole et Besançon, entre Saint-Vit et Arc et Senans, sur la route reliant Courtefontaine à Fourg.

Suivre les panneaux « réunion forestière ».

Localisation GPS : [47.1156, 5.8048](#)



Pour vous inscrire

Participation gratuite. Inscription obligatoire avant le 19 mars 2026

Mél : hugues.servant@cnpf.fr

Téléphone : 03 80 53 10 00

courrier : CNPF BFC 18 bd Eugène Spuller 21000 Dijon

Inscription à la réunion n°15 (mousses et fougères)

Madame, Monsieur :

Adresse :

Tél. :

Mél :

- ☐ Participera à la réunion
☐ Participera au repas* (payable sur place, environ 20 euros)
☐ Souhaite un repas végétarien

étant entendu que tout repas réservé vous engage auprès du restaurateur.

Attention : dupliquer le bulletin si plusieurs participants.

*Restaurant La Marine, Moulin des Malades 39700 Monteplaine

Conformément à la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez, en outre, de la possibilité de limiter ou de vous opposer au traitement qui vous concerne. Vous disposez, de plus, du droit à la portabilité de vos données. Pour toute information, contactez dpo@cnpf.fr

Réunion forestière

Centre National de
la Propriété Forestière

